

LA SEYNE Le marché couvert des halles des Plaines n'a pas trouvé son public. À la place, le bar existant va s'étendre et tenter d'animer cette structure commerciale. Avec l'aval de tous ?

Un “pub musical” route des Sablettes : le gérant rassure

PAR JÉRÔME POILLOT / JPOILLOT@NICEMATIN.FR

À LA LECTURE d'un article paru le 6 décembre dans Var-matin, certains Seynois ont pris peur. Car sous le titre « Un an après, les halles des Plaines se réinventent », ils apprenaient que le petit marché couvert de l'avenue Pierre-Auguste-Renoir avait vécu ; et que l'espace laissé vacant par le primeur, le fromager et les autres stands alimentaires qui n'y ont pas trouvé leur compte et ont mis la clé sous la porte¹, allait être entièrement occupé par Le Margot. Ce bar qui régnait depuis l'ouverture au milieu des halles va se muer en « pub musical » - les travaux sont en cours - sur 240 m².

Cette annonce a donc fait souffler un vent d'inquiétude dans les habitations alentour, dont les occupants craignent pour leur tranquillité. Qu'à cela ne tienne, le Comité d'intérêt local La Seyne Ouest et Sud (Cillsos) et son président Jean-Claude Bardelli ont organisé une rencontre à la Maison Jean-Bouvet entre plusieurs riverains, le gérant du Margot Yann Ori et le bailleur de l'immeuble, David Fossi (par ailleurs gérant de la boulangerie attenante, la Panettière, qui s'y est récemment ouverte).

Billard, lotos, concerts, matchs...

Et la petite vingtaine de personnes présentes avait des questions : « Quelle amplitude horaire ? » « Pour quelle clientèle ? » « Quel genre de musique et d'animations prévues ? »...

Yann Ori a dû montrer patte blanche et s'est voulu particulièrement rassurant : « Il n'est absolument pas question de boîte de nuit, ni d'avant-boîte d'ailleurs », a insisté l'ancien rugbyman professionnel de 52 ans, déjà à la tête d'un bar-restaurant au Brusc (Le Quai 245). « On a réfléchi à une



Le président du Cillsos Jean-Claude Bardelli (à gauche) avait invité à une réunion publique le gérant du Margot, Yann Ori (au centre), et David Fossi, le bailleur de l'établissement commercial de l'avenue Renoir, contraint de se réinventer après l'échec économique du marché couvert. PHOTO J.P.

solution... Et on a décidé de partir sur un pub avec de la petite restauration, avec des jeux : billard, flipper, borne d'arcade... On organisera de temps en temps des concerts avec des groupes du coin. Comme on en a déjà fait quelques-uns d'ailleurs depuis l'ouverture des halles... » « Est-ce que ça a généré des nuisances ? », a demandé une dame à l'assistance. Personne ici n'a eu à se plaindre. « Eh bien, on fera encore

“

Je veux que tout le quartier puisse venir, que ce soit un lieu de vie agréable, pour tous.

YANN ORI,
GÉRANT DU MARGOT

moins de bruit », a promis Yann Ori, puisqu'avant l'ouverture, les murs auront été revêtus de plaques de plâtre pour davantage d'insonorisation. Et puis, les entrées et sorties se feront, comme avant, uniquement côté avenue, à l'opposé des habitations.

L'entrepreneur envisage également d'accueillir des one-manshows, des lotos et des thés dansants, ou encore de diffuser certains matchs sur grand écran. « C'est à affiner, mais nous ouvrirons certainement du mercredi au dimanche, de 8 h ou 8 h 30 jusqu'à 1 h maximum », a-t-il aussi annoncé.

Le Père Louis : un précédent dans toutes les têtes

Il a encore réagi à l'évocation du Père Louis, cet établissement de Tamaris dont les soirées endiablées ont provoqué l'ire du voisinage et un long bras de fer judi-



Les entrées et sorties se feront, comme avant, uniquement côté avenue, à l'opposé des habitations. PHOTO J.-M. V.

ciaire. « Ça n'aura aucun rapport ! Ce que je veux, c'est que tout le quartier puisse venir, tous les âges, que ce soit un lieu de vie agréable, pour tous. »

Bien sûr, ce ne sera pas la même clientèle en fonction des heures et des animations, a concédé Yann Ori, mais il a assuré qu'il mettra un point d'honneur à ce que le voisinage ne subisse pas. Promesse a été faite, par exemple, que tout sera mis en œuvre pour que la fête ne déborde pas sur le parking (« quitte à embaucher un agent de sécurité »), pas plus que le stationnement des habitants ne devra en pâtir.

Les riverains sont repartis rassurés. Et Yann Ori espère pouvoir les accueillir au « nouveau » Margot dans le courant du mois de février, au plus tard.

1. Seule la rôtisserie a subsisté.